

Compte-rendu FS de service lille-Dunkerque du 1er Octobre 2026

Le 1er octobre 2026 s'est tenue une réunion de la Formation Spécialisée de Service (FSS) des DR de Lille et Dunkerque.

La **CGT** est intervenue sur plusieurs sujets afin de porter les préoccupations exprimées par les agents, notamment en matière de **conditions de travail, de sécurité, de reconnaissance, de rémunération et d'organisation des services**.

En réponse aux liminaires et propos préalables des Organisations Syndicales, le Directeur Interrégional Adjoint (DIA) indique que certaines questions, notamment celles relatives à l'adoption de la loi RIPOST ou à la pratique du sport, doivent être abordées dans le cadre du CSA. Concernant la question de l'organisation des séances de TPCI sur une journée complète doit, quant à elle, faire l'objet d'une étude.

TPCI : renforcer le contenu et la préparation opérationnelle

La **CGT** intervient sur l'organisation des séances de TPCI et propose des pistes permettant de mieux utiliser le temps consacré à ces formations.

Nous demandons notamment que soient davantage développés les aspects relatifs à la gestion des procédures au siège de l'unité et à la sécurisation dans le cadre du plan Garance¹. Cela permettrait à la fois de compléter les heures de formation et de consacrer davantage de temps aux aspects théoriques indispensables à la préparation des agents.

Le DIA se montre favorable à cette approche, notamment concernant la question du positionnement du HK.

BSE de Lesquin : la CGT alerte

La **CGT** revient également sur les conséquences des résultats obtenus par les services.

À la suite d'une interpellation de la **BSE de Lesquin**, il apparaît que des modifications horaires de certaines vacations auraient été effectuées en raison de résultats jugés insuffisants au cours du mois d'août.

La **CGT** rappelle que le mois d'août correspond à une période estivale durant laquelle l'activité est, par nature, moins importante. Il nous paraît donc particulièrement contestable de tirer des conséquences sur les vacations à partir de résultats enregistrés sur une période dont les caractéristiques sont particulières. La multiplication des services, en réduisant l'amplitude horaire des vacations, entraîne par ailleurs davantage de déplacements professionnels et, par conséquent, une augmentation des frais engagés par les agents, sans oublier l'augmentation des risques d'accident liées aux trajets et la fatigue. Sans oublier le volet pollution que les déplacements engendrent et qui contribuent au dérèglement climatique.

Si une note permet aux agents de la branche opérations commerciales de bénéficier d'une journée de télétravail supplémentaire afin de tenir compte de l'augmentation du coût du carburant. Le DIA indique que la situation des agents de la surveillance apparaît cependant plus complexe et nécessite une réflexion plus globale.

Réformes et perte de reconnaissance

Les organisations syndicales alertent sur les conséquences de **la fin des répartitions contentieuses** et de la mise en œuvre des nouvelles Lignes Directrices de Gestion (**LDG**). Ces évolutions participent à une perte de lisibilité et de reconnaissance pour les agents, notamment du fait des nouvelles règles relatives à l'avancement et du sentiment d'opacité concernant les promotions.

Pour la **CGT**, ces évolutions doivent être mises en regard du malaise croissant exprimé par les personnels et des difficultés d'attractivité rencontrées par l'administration.

DUERP et PAPRI Pact 2026 : des risques professionnels qui doivent être pris au sérieux

La FSS examine ensuite le DUERP et le PAPRI Pact 2026 de la Direction régionale de Dunkerque. La présentation porte notamment sur les événements marquants de l'année ainsi que sur les travaux et opérations de sécurisation des bâtiments

Le DUERP 2026 met particulièrement en évidence plusieurs risques :

- les risques liés aux formations à la conduite rapide ;
- les risques routiers ;
- les risques liés aux équipements ;
- les conditions d'ambiance thermique au travail ;
- les risques psychosociaux.

La **CGT** rappelle que l'inscription de ces risques dans le DUERP doit se traduire par des mesures concrètes de prévention et par un suivi effectif de leur mise en œuvre.

Sont notamment prévues :

- le maintien des vérifications réglementaires et des contrats de maintenance ;
- la formation aux procédures incendie et aux secours à la personne ;
- la poursuite des visites de sites ;
- des formations relatives à la gestion du stress ;
- des formations à la gestion des conflits pour les agents de la surveillance.

Sécurité des agents de la surveillance : une situation préoccupante

La **CGT** intervient sur une situation particulièrement préoccupante : le déplacement d'agents de la branche surveillance en tenue civile et non armés à bord de véhicules sérigraphiés.

Pour la **CGT**, cette situation est susceptible de compromettre directement la sécurité des agents concernés. Ces pratiques, en dehors du cadre réglementaire, sont à proscrire !

L'administration rappelle que, lorsque des véhicules banalisés sont disponibles, les agents peuvent les utiliser sans leur arme de service. En revanche, lorsque les agents utilisent un véhicule sérigraphié, l'arme et le gilet pare-balles sont obligatoires.

La **CGT** restera particulièrement attentive au respect de ces règles dès lors qu'elles concernent directement la sécurité des personnels.

Reconnaissance, attractivité et conditions de travail.

Les organisations syndicales soulignent que le manque de reconnaissance ressenti par les agents apparaît désormais de manière de plus en plus visible dans le DUERP.

Les agents sont confrontés à une succession de changements et de dysfonctionnements. Un véritable malaise s'installe dans les services, certains collègues allant jusqu'à chercher à quitter l'administration. La **CGT** souligne également les conséquences du gel du point d'indice, qui participe directement à la dégradation de l'attractivité de la fonction publique et de la reconnaissance du travail accompli par les agents.

Budget de la Formation Spécialisée

Les budgets présentés sont les suivants :

Dunkerque

- Budget local : 62 942,25 €
- Budget formation : 20 980,75 €
- Total : 83 923 €

Lille

- Budget local : 36 807,75 €
- Budget formation : 12 269,25 €
- Total : 49 077 €

Les équipements prévus concernent notamment, pour Dunkerque, des bureaux réglables en hauteur, des lampes gradables, des ceintures lombaires, des protections auditives, un défibrillateur, des lits picots, des trousses SST et un chariot de manutention.

Pour Lille sont notamment prévus des chauffages d'appoint, des équipements liés à la prévention incendie, des brise-vitres pour les véhicules ainsi que le remplacement d'un repose-pied.

Concernant les formations, Dunkerque bénéficie notamment de crédits pour l'équipier de première intervention, le PSC, les gestes qui sauvent et l'autorisation de conduite de gerbeurs. À Lille, 15 359 € sont déjà engagés pour différentes formations, notamment le PSC, l'équipier de première intervention, la gestion du stress et la conduite rapide.

Les organisations syndicales votent favorablement sur ces propositions.

Accidents du travail : la prévention doit intervenir avant l'accident

La **CGT** revient sur les accidents du travail survenus dans le parking sous-terrain du BP de Calais, notamment les chutes de morceaux de béton et la présence de salpêtre.

Pour la **CGT**, ces accidents auraient pu être évités si davantage de places de stationnement extérieures avaient été mises à disposition des agents, mesure réclamée par la **CGT** depuis des nombreuses années.

Nous rappelons que ce problème était connu et n'était pas nouveau, puisque des précédents avaient déjà eu lieu.

L'administration indique qu'elle étudiera la possibilité d'attribuer de nouvelles places.

Pour la **CGT**, cet exemple illustre une nouvelle fois la nécessité d'une véritable politique de prévention, qui ne doit pas attendre qu'un accident survienne pour traiter un risque déjà identifié.

Les organisations syndicales alertent également sur la multiplication des agressions verbales à l'encontre des agents au sein de plusieurs services.

Fiches RSST : des conditions de travail encore dégradées sur plusieurs sites

Lille Gares

Les agents signalent des conditions de travail dégradées dans la zone de détaxe :

- mobilier vétuste et non ergonomique ;
- douleurs lombaires ;
- fortes chaleurs ;
- ventilation insuffisante, notamment lors des vacances d'après-midi.

Un ventilateur avec brumisateur a été acheté dans l'attente d'une solution pérenne.

Concernant le mobilier, un rendez-vous est prévu avec Gares & Connexions afin d'étudier son remplacement.

La **CGT** restera attentive à ce que ces solutions ne restent pas provisoires et qu'une amélioration durable des conditions de travail soit effectivement mise en œuvre.

Calais Tunnel

Concernant le ménage du **BC Calais Tunnel**, notamment les réfrigérateurs et fours, l'administration prévoit de fournir des produits ménagers et préconise l'achat de deux aspirateurs.

Le bureau demande également l'acquisition d'un troisième bureau « assis-debout ».

Ce matériel rencontre un avis très favorable dans plusieurs services.

La **CGT** demande sa généralisation ainsi que sa dotation systématique par défaut lors de toute création, réhabilitation ou déménagement de service.

Rats : le retour du problème au Tourisme!

La présence de rats au niveau des BSI du Tourisme avait conduit à la pose de pièges par Eurotunnel et à la désinfection du local social.

Or, dès le lendemain de la désinfection, la présence d'un nouveau rongeur est signalée.

L'administration a demandé à Eurotunnel d'intervenir.

Pour la **CGT**, cette situation doit faire l'objet d'un traitement durable, et pas uniquement d'interventions ponctuelles lorsque le problème réapparaît.

VISITES DE SITE

Bureau principal de Calais

Concernant l'évacuation des agents en situation de handicap, il est proposé de sécuriser les paliers d'escaliers afin d'en faire des espaces d'attente sécurisés et de les signaler sur les plans d'intervention.

La **CGT** considère que ces mesures ne paraissent ni adaptées ni suffisantes pour garantir une véritable sécurité aux personnes concernées.

L'administration considère pour sa part que les règles relatives au droit du travail sont appliquées.

La **CGT** demande également que les consignes d'évacuation incendie soient clairement affichées et que les rôles de chacun en cas de sinistre soient rappelés.

Concernant l'ambiance thermique et l'intensité de l'éclairage des bureaux, trois lampes gradables ont été financées sur le budget de la Formation Spécialisée.

La prévention des fortes chaleurs doit également être renforcée, notamment par :

- des protections solaires extérieures ;
- la mise à disposition d'eau fraîche ;
- lorsque cela est compatible avec la sécurité, une ventilation nocturne des locaux.

Un espace tire-lait doit par ailleurs être aménagé.

BSI Saint-Omer

La **CGT** restera attentive à la levée des anomalies électriques, notamment celle signalée depuis 2023.

Des améliorations sont également nécessaires concernant :

- l'éclairage de l'escalier donnant sur le garage ;
- la ventilation du local de marchandises saisies ;
- la sécurisation des opérations de pesée et d'échantillonnage ;
- le suivi de la maintenance des portes automatiques ;
- la poursuite des formations nécessaires.

BSI Fret ferroviaire de Calais

Plusieurs mesures de prévention sont demandées :

- renouvellement dans les délais des formations SECUFER et des autorisations d'accès aux emprises ferroviaires ;
- amélioration des équipements de protection individuelle ;
- mise à disposition d'une veste hivernale haute visibilité adaptée ;
- port obligatoire de la casquette coquée lors des contrôles sur les wagons ;
- entretien régulier des voies et des interlignes ;
- dégagement des lignes de sécurité ;
- suppression des graviers susceptibles de provoquer des chutes ou de déstabiliser les échelles ;
- formalisation d'une procédure écrite d'intervention.

Cette procédure doit notamment préciser les conditions d'accès aux voies, les modalités de contrôle des wagons, les formations nécessaires, le port des EPI et les mesures liées notamment à l'exposition aux rayonnements ionisants.

Les prochaines visites de sites concerneront notamment **Dunkerque Ferry et BSI Boulogne** (pour l'aéroport du Touquet).

QUESTIONS DIVERSES

Bureau de Contrôle de Calais Port-Tunnel

Déplacement du **défibrillateur** afin qu'il soit positionné du côté des agents. L'administration donne son accord.

Concernant la **tenue des agents OP/CO** au tunnel, la question du simple T-shirt est soulevée : pour la **CGT** un T-shirt ne constitue pas, à lui seul, une réponse satisfaisante aux conditions de travail atypiques rencontrées sur le site.

BC Boulogne

Les Organisations syndicales interrogent l'administration sur l'avenir du bureau de Boulogne dans le cadre du projet de déplacement de la division vers Calais.

La DR s'est déplacée en juillet mais aucune nouvelle information concrète n'a depuis été communiquée.

Le PLI recherche des locaux permettant au bureau de rester dans l'agglomération de Boulogne. Dans l'attente, les agents restent dans les locaux actuels.

La question des contrôles PCF et de l'éventuelle fermeture du bureau reste également liée aux discussions en cours concernant la reconnaissance des règles sanitaires entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne.

Protection fonctionnelle et agressions

Concernant les demandes de protection fonctionnelle liées notamment aux agressions verbales et aux menaces, l'administration indique qu'il n'y a pas d'augmentation des demandes : 0 à Dunkerque et 2 à Lille.

La majorité des demandes serait suivie favorablement par la DG.

Pour la **CGT**, la question de la protection des agents confrontés aux agressions demeure néanmoins un sujet de vigilance important.

Plan Garance et renforts opérationnels

La multiplication des contentieux à forts enjeux conduit certains collègues à être appelés en renfort lors des procédures.

Il peut alors être demandé à ces agents d'assurer une mission de surveillance à l'extérieur de la brigade avec port du HK.

La possibilité d'élaborer des fiches Document Topographique de Référence est à l'étude afin que les agents appelés en renfort disposent des informations nécessaires sur la zone et la brigade concernée.

La **CGT** considère que la préparation et la sécurisation des agents appelés en renfort doivent rester une priorité.

Agents filmés pendant les contrôles

La question des agents filmés pendant les contrôles est appelée à prendre de l'ampleur, notamment avec le développement des lunettes connectées.

L'administration indique qu'en cas de diffusion des images sur les réseaux sociaux, la DG peut engager une action.

Travaux du plateau technique de Cambrai et Lille Ferro

La **CGT** demande des informations sur le calendrier des travaux du plateau technique de Cambrai et de Lille Ferro.

L'administration indique que ces sujets seront évoqués en CSA.

Calais Tunnel Tourisme

La question du brise-vue doit être étudiée avec la hiérarchie et le BHR.

Travaux à l'accueil de la DI

La **CGT** interroge l'administration sur la continuité des travaux à l'accueil de la DI.

La réalisation d'une dalle en béton, le temps de séchage nécessaire, l'installation d'un tourniquet ainsi que le remplacement de la grille et d'une porte sont encore en cours de discussion.

Les travaux devraient être réalisés d'ici la fin de l'année, sous réserve des délais annoncés par les entreprises.

Destruction des marchandises

Les OS interrogent enfin l'administration sur les conditions de destruction des marchandises. Un rapport de la médecine du travail a été établi et plusieurs préconisations formulées.

Les OS soulignent toutefois que les trois collègues de l'accueil (4 depuis peu) ne sont pas suffisants pour assurer cette mission dans des conditions satisfaisantes.

Le DIA indique que les BSI Lille Gares, Baisieux et la BSE Ferro vont évoluer vers un protocole de destruction qu'elles réaliseront elle-même sans l'appui des agents d'accueil de la DR. Cela devrait, dans un futur proche, diviser par 2 les interventions de ceux-ci, passant d'une destruction semaine à 1 par quinzaine. La **CGT** précise qu'elle sera attentive à ce que cette mesure soit effective rapidement.

Situation du bâtiment de la BSI de Saint-Aybert

Une infiltration d'eau a révélé une fragilité sur la structure du bâtiment. Pour pallier au plus pressé, l'administration fait poser des étais afin de sécuriser le hangar en attendant les conclusions d'expertises plus poussées prévues les 20 et 21 octobre.

La **CGT** exige des garanties totales quant à la sécurité des collègues présents sur le site. Nous serons particulièrement vigilants à ce que ce chantier d'urgence soit mené rapidement sans servir de prétexte pour mettre en sommeil d'autres travaux attendus dans la DI.

Aménagements et sécurisation du site d'Arras

Concernant l'automatisation du petit portail, l'administration envisage de faire installer l'application *Intratone* sur les téléphones personnels des agents.

La **CGT** s'inquiète de cette démarche : l'exercice de nos fonctions et la sécurité des accès ne doivent pas reposer sur l'utilisation du matériel personnel des collègues.

Pour le grand portail, la règle devant être la fermeture permanente du site, l'administration travaille à l'installation d'un visiophone avec commande d'ouverture à distance au niveau du bureau et de la brigade.

Par ailleurs, les OS sont intervenues pour que la **porte séparant le bureau de la brigade** reste ouverte en permanence, conformément aux demandes de l'ISST.

Le DIA précise que rappel a été fait au Chef de Bureau pour que cette consigne soit d'application immédiate et perenne puisque la **CGT** avait constaté des manquements en ce sens lors de la visite de fin de travaux réalisée par les membres de la FSS.

Concernant la sécurisation périphérique, la DI indique que le rehaussement des clôtures est remis à plus tard, la priorité budgétaire étant donnée à d'autres sites jugés moins sécurisés.

Matériel

Concernant l'achat d'armoires séchantes et désinfectantes pour les moniteurs TPCI, le dossier est transmis à la DG pour arbitrage budgétaire.

Suite à un récent accident du travail lors de la visite d'un conteneur, les OS demandent que les collègues de la branche Op/Co bénéficient du **même équipement de protection individuel** que les agents de la surveillance pour ce type de contrôle.

Enfin, sur le volet santé au travail, la FSS a acté le financement d'une étude contre la plombémie pour le stand de tir de Marchiennes ou de Roubaix 357, charge aux moniteurs de tir en concertation de prioriser le plus urgent. La **CGT** indique que compte tenu du volume de formation effectué à Roubaix actuellement, il serait judicieux de commencer par celui-ci.

AG section Lille

le 13 novembre 2026
Salle de Réunion
Bureau de Prouvy
Zi 2, Prouvy 59121

AG section Dunkerque

le 20 novembre 2026
Mairie annexe,
1 rue de Chenonceaux
62231 Coquelles

